

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2016

L'an deux mil seize, le quatre mars à vingt heures trente,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : Le 27 février 2016

Membres présents : M. Raymond DESILLE, Mme Marie-Laure FELIX, M. Gilles RAMBEAU, M. Joël BRILLAUD, Mme Jenny HURTAUD, Mme Annie JAUNAS, Mme Françoise MICHAUD, M. Antoine RAMBEAU, Mme Janie ROLAND-TUFFET, M. Antoine RUBIO.

Membres absents excusés : M. Gérard ALAIRE, Mme Annick BOINOT, Mme Nathalie DEPRÉ, Mme Line LHOUMEAU et M. Olivier MURZEAU,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure FELIX

Début de la séance : 20h30

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 22 janvier dernier.
- ✓ Autorisation à recevoir les actes administratifs à les signer.
- ✓ Validation du taux de promotion pour les avancements de grades des fonctionnaires territoriaux.
- ✓ Autorisation à donner au Centre de Gestion pour négocier un contrat d'assurance groupe couvrant les obligations statutaires du personnel.
- ✓ Autorisation signature de la convention avec la Société de Protection Animale.
- ✓ Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Charente-Maritime.
- ✓ Projet éolien sur les communes Chambon/Puyravault : Participation de membres du conseil municipal au comité de pilotage.
- ✓ Compte rendu du Conseil d'école du 8 Février.
- ✓ **Synthèse et propositions des commissions et groupe de travail :**
 - Site internet
 - Voirie, bâtiment
 - Fêtes et cérémonie
 - Finances
- ✓ Divers.

Le conseil municipal

- approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 22 janvier 2016.
- est informé que Mme Coralie BRILLOUET a été recrutée en contrat aidé, à raison de 20h par semaine. Elle effectuera le ménage dans les bâtiments communaux.
- autorise Monsieur le maire à recevoir les actes administratifs et autorise M. Gilles RAMBEAU, adjoint, à signer les actes qui seront établis.
- vu l'avis favorable du comité technique paritaire, en date du 5 février 2016, valide, à l'unanimité, le taux de promotion pour les avancements de grades des fonctionnaires territoriaux à 100 %.
- charge le Centre de Gestion de négocier un contrat d'assurance groupe couvrant les obligations statutaires du personnel, et se réserve la faculté d'y adhérer.
- autorise, avec 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, Monsieur le Maire à signer la convention avec la SPA de la Rochelle, qui recueillera tout chien ou chat errant ou abandonné, qui lui serait déposé à son refuge de Lagord par les services de notre commune et effectuera toutes les démarches et recherches utiles pour retrouver les propriétaires ou assurer leur placement dans un nouveau foyer. (Sauf les chiens de 1^{ère} catégorie). En compensation, notre commune s'engage à verser une participation de 417 €, avec effet au 1^{er} janvier 2016.

- donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equiperment de la Charente-Maritime : « ajouter des compétences à caractère optionnel relative à l'infrastructure de recharge de véhicules électriques ».

- Projet éolien : Madame Françoise MICHAUD et Monsieur Gilles RAMBEAU, en tant que membres intéressés ont quitté la salle du conseil. Madame Françoise MICHAUD et Monsieur Gilles RAMBEAU ne prennent ni part au débat, ni au vote de cette délibération.

Le conseil municipal :

- prend acte de la réalisation prochaine par les sociétés EDF EN et WOLKSWIND de l'ensemble des études de faisabilité ;
- demande que la commune soit destinataire de l'ensemble de ces études ;
- demande qu'une concertation soit engagée avec la population à chaque étape du projet ;
- demande que les membres du conseil désignés ci-dessous, assistent au comité de pilotage

Titulaires : Mme Marie-Laure FELIX, Mme Annie JAUNAS et M. Antoine RAMBEAU

ou

Suppléants : Madame Line LHOUMEAU et Messieurs Gérard ALAIRE, Joël BRILLAUD et Antoine RUBIO

- Compte-rendu du conseil d'école : la parole est donnée à Mme Jenny HURTAUD,

Les effectifs :

- ✓ Actuellement le RPI compte 150 élèves répartis comme suit :
à Puyravault : 17 PS, 12 MS, 28 GS et 6 CP soit 63 élèves
à Vouhé : 28 CP ; 18 CE1, 10 CE2, 22 CM1 et 14 CM2 soit 87 élèves
- ✓ Pour la rentrée 2016, 151 élèves :
à Puyravault : 15 PS, 17MS et 12 GS soit 44 élèves
à Vouhé : 28 CP, 29 CE1, 18 CE2, 10 CM1 et 22 CM2 soit 107 élèves

Elle évoque la fermeture probable d'une classe sur la commune de Puyravault. Une pétition contre cette fermeture est à disposition au secrétariat de la mairie.

- Synthèse et propositions des commissions et des groupes de travail :

- ✓ Site INTERNET, Janie ROLAND-TUFFET: les administrés seront invités à donner leur avis sur le futur LOGO de la commune.
- ✓ Voirie, Bâtiments, Antoine RUBIO: le coût pour la réalisation d'un parking, avec 7 places dont une PMR, en face du cimetière est de 8 600 € TTC. Ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 40 % par le Département dans le cadre du fond de répartition du produit des amendes de Police.
Au cours des mois d'avril et mai sont prévus le rebouchage des nids de poule et le débermage au chemin des Epinettes et Chemin du Désert, coût estimatif 5 000 €.
Un avis favorable est donné à la poursuite du projet de réhabilitation du secrétariat et du bureau du maire.
Coût estimatif 60 000 €.
Un avis défavorable pour l'installation à la mairie du chauffage par raccordement sur le PAC géothermie existante à l'école, coût trop élevé 56 000 € TTC.
Un avis favorable pour la poursuite du projet de pose d'un plafond acoustique à la salle des fêtes, coût estimatif 25 000 € TTC.
Le conseil municipal demande quel serait le coût pour la mise en conformité des toilettes de la salle des fêtes.
- ✓ Finances : Point sur les investissements qui seront présentés lors du vote du budget.

- Divers :

- ✓ CYCLAD : Réunion publique d'information à 19h à la salle des fêtes.
- ✓ Cantine scolaire : Françoise MICHAUD propose de renouveler pour un an la convention avec la société Poitou resto, qui donne satisfaction. Le conseil approuve.

Levée de séance : 23h45

Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 05 mars 2016.

Le Maire,
Raymond DESILLE

